

Le commissaire Maurice GALIBERT, abattu lâchement par un repris de justice

Le 2 février 1966, au petit matin, le commissaire Galibert accompagné des inspecteurs de police Serge Gibraux, de la Sûreté Nationale et Pierre Couzier de la 3^e brigade territoriale de la Préfecture de Police et d'un équipage de gardiens de la paix, fait une descente au « SainClair-Club¹ », rue d'Armaillé, à Paris, dans le 17^e.

En pleine affaire de l'enlèvement de Medhi Ben Barka², ils avaient reçu une information selon laquelle André Le Ny dit « le grand Dédé »³, membre de l'équipe de Jo Attia⁴, se trouvait dans ce cabaret.

Si ce dernier ne s'y trouve pas, une vieille connaissance, Christian David, dit le « beau Serge », est présent. Proxénète, braqueur, il est réputé dangereux.



© Photo famille Galibert

Les policiers décident de le contrôler et de l'emmener. David passe au vestiaire et récupère son imperméable. Le vêtement n'est pas fouillé. Au moment de monter dans le car de police, à quelques mètres du Club, le truand en extrait une arme de poing et tire sur les policiers. Le commissaire Galibert est tué et les 2 inspecteurs blessés. David s'enfuit.

Immédiatement une vaste opération de police, au nom de code « Théodule » est déclenchée sous la direction de Max Fernet, directeur de la Police judiciaire, du commissaire divisionnaire Maurice Bouvier, chef de la PJ parisienne et du préfet de police. Elle mobilisera pendant plusieurs jours quelque 750 policiers et gendarmes. Si des proches de David sont interpellés, dont sa protégée et une amie⁵, le criminel est passé à travers les mailles du filet et demeure introuvable.

¹ Ou « Saint-Clair-Club »

² Leader de l'opposition marocaine, condamné à mort par contumace par la justice marocaine, enlevé le 29 octobre 1965 par 3 individus, 2 policiers et un 3^e homme qui serait Le Ny, avec la complicité d'un chef d'escale d'Orly, d'honorables correspondants du Sdece et de truands. Le commanditaire étant le ministre de l'Intérieur du Maroc et son chef de de la Sûreté. Le corps de Ben Barka ne sera jamais retrouvé. Cette affaire entrainera la fusion de la Sûreté Nationale et de la Préfecture de Police au sein de la Police Nationale

³ *Maroc-hebdo-press/Maroc-hebdo*

⁴ Il avait travaillé pendant l'Occupation avec la bande de la rue Lauriston et notamment Lafont, avant d'être déporté et décoré

⁵ Incarcérées à la Petite Roquette pour faux et usage de faux, elles resteront muettes (articles de presse, PP/Cab/SMAC)

Maurice Galibert était né le 10 avril 1931 à Millau, dans une famille de 2 enfants.

Il était licencié en droit.

Breveté de l'Ecole d'Application de la Cavalerie et de l'Arme blindée de Saumur, il avait servi comme chef de groupe de combat au Mans, en Tunisie et en Algérie. Il était lieutenant de réserve.

Il avait exercé les fonctions d'instituteur auxiliaire au Maroc de 1951 à 1953 et en Métropole en 1955 avant d'entrer dans l'Administration des Finances : Auxiliaire du Trésor en novembre 1955, contrôleur en janvier 1956 et inspecteur stagiaire du Trésor en novembre 1957, après une scolarité à l'Ecole normale des Services extérieurs du Trésor.

Parallèlement, il était admis au cycle préparatoire à l'ENA et à un stage du Centre des hautes études administratives sur l'Afrique et l'Asie modernes. Il suivait une formation d'élève inspecteur d'assurances.

Cette voie ne semblait pas lui convenir, certainement, elle ne répondait pas à son besoin d'activité, de dynamisme et de servir. Il décidait d'embrasser la carrière policière, le 31 décembre 1961, comme élève commissaire de police à la Préfecture de Police de Paris. Il intégrait ensuite la scolarité de l'Ecole nationale supérieure de Police et sortait second de sa promotion de commissaire de police de la Sûreté nationale, en août 1962. Encore, un trait de son caractère, en 4 ans, il passait du commissariat de Nice, à celui de Granville, puis quittait la Sécurité publique pour la PJ et en 1964, prenait ses fonctions de chef du GRB (groupe de répression du banditisme) au SRPJ de Dijon et en 1965, au même poste à la 1^{ère} brigade de la police mobile de Paris.

Il était fiancé à Anita Jolly.

Il a été cité à l'ordre de la Nation,

Promu commissaire principal à titre posthume.

Il a reçu la Médaille d'Or pour Actes de Courage et de Dévouement et la Médaille d'Honneur de la Police française.

Il était titulaire de la Médaille commémorative des Opérations de Sécurité et de Maintien de l'Ordre en AFN.

Le 5 février 1966, étaient célébrées les obsèques nationales du commissaire Galibert, dans la cour du ministère de l'Intérieur, sous la présidence de Roger Frey ministre de l'Intérieur, de Maurice Grimaud, directeur de la Sûreté Nationale et de Maurice Papon, préfet de police.



Le Ministre soulignait ses qualités de courage, de dynamisme, son exemplarité et son esprit de collaboration entre les services.

© PP/Cab/SMAC

« Puisse ce sang versé montrer à tous que la police continue sa route avec le courage tranquille de ceux qui se savent justes, attristés sans nul doute par les attaques de circonstances, mais bien décidée à aller jusqu'au bout de son devoir quoiqu'il arrive »⁶

Maurice Galibert était inhumé au cimetière de Millau⁷ (Aveyron). Son nom était donné à la 17^e promotion éponyme, de l'ENSP, 1965–1966, de commissaires de police.⁸



© Slhp

Christian David, dit «Le beau Serge», né en 1930, était un ancien barbouze du SAC (le *Service d'Action Civique*), proxénète, braqueur, il fut pris en charge par les réseaux de « Mémé » Guérini à Marseille. Ce dernier lui avait facilité la fuite à l'étranger. Car, à cette époque, un principe dominait chez cette génération de truands « ne pas tirer sur un flic ». David avait rompu le pacte et il valait mieux qu'il s'éloignât. Il se réfugiait en Amérique du Sud, via l'Italie et l'Afrique, grâce aux filières du parrain marseillais. En 1966, il s'installait au Brésil. Sur place, il travaillait avec les réseaux d'Auguste Ricord, patron de la filière sud-américaine de l'héroïne et ancien associé d'Henri Lafont, le chef de la Gestapo française, avec lequel avait aussi travaillé Jo Attia. Le réseau qui appartenait à la *French-Connection* était surveillé par le *Narcotic-Bureau*.

David était arrêté par la police brésilienne⁹, en 1972, à Salvador de Bahia, avec Auguste Ricord, et extradé vers les États-Unis. Après avoir purgé 13 ans de réclusion pour trafic d'héroïne, il était extradé en France, en 1985. Son procès était reporté à plusieurs reprises. Christian David était, finalement, condamné, le 14 septembre 1989, par la Cour d'Assises de Paris à..... 15 ans de réclusion criminelle pour le meurtre du commissaire Galibert, plus de vingt ans après.

La littérature est fort abondante sur Christian David, les réseaux du banditisme, les connexions politiques, les relations Collaboration-Milieu-Résistance, le SAC. Nous n'avons fait que l'aborder ou en citer quelques éléments éclairant la mort du commissaire Galibert.

La presse de l'époque et ensuite l'institution policière se sont interrogées sur les raisons qui ont fait que l'imperméable du truand n'avait pas été fouillé. D'autant qu'il s'agissait de policiers aguerris. Cette interpellation dramatique devint un cas d'école dont l'enseignement était tiré dans les cours de police. A l'époque, on ne pratiquait pas le menottage systématique.

⁶ Discours du ministre (ENSP)

⁷ Cimetière de l'Égalité, carré 32, rangée 7, tombe 13 « Galibert-Manson »

⁸ Sources AN/19780645/358 (non encore consultées), Dossier la PP/Cab/SMAC, ENSP, SFHP

⁹ *Le Nouvel Observateur*, « Les truands au service du pouvoir, Rythmé à coups de pistolet, le ballet noir des pourris et des voyous, par René Backmann 2002 : [...] Dans ses bagages, Christian David transportait un pistolet Browning de 9 mm, un Beretta à silencieux, un Smith and Wesson à canon court, trois cartouches paralysantes, soixante-trois cartouches de 9 mm, vingt-deux cartouches de 7,65 et cinq balles de calibre 38. Il y avait aussi, dans son attaché-case, un passeport uruguayen au nom d'Edouard Davrieux, diplomate. [...] »

Il est probable que la présentation par Christian David, d'une carte tricolore du SAC et selon. Jacques Derogy, la compagnie d'un sous-préfet,¹⁰ ont constitué autant de facteurs qui ont dû semer la confusion, altérer la vigilance des policiers et profiter au criminel.

En 2013, que reste-il de ce drame ?

Le commissaire Galibert est tombé dans l'oubli. Son nom est évoqué accessoirement dans la presse, la littérature, les émissions de télévisions consacrées au « grand » banditisme. Une salle lui avait dédiée au ministère de l'Intérieur ; la plaque commémorative... repose dans un bureau, au siège de l'IPA, - *International Police Association* -, au fort de Charenton.

L'oubli dans lequel est tombé Maurice Galibert est loin d'être unique. Le souvenir de la mort des policiers victimes du devoir ne dépasse pas une dizaine d'années. Ceci en dépit des efforts des associations. Par contre, on constate que la notoriété de leurs meurtriers se poursuit. Le public est davantage fasciné par le criminel que par le défenseur de l'ordre. « Fascination » alimentée régulièrement par les historiens et même des policiers. Il y a peut-être pire, c'est de découvrir dans certaines biographies de policiers victimes du Devoir, la photographie de leur meurtrier et non leur visage¹¹.

Il était légitime de raviver la mémoire du commissaire principal Maurice Galibert, à la fois par esprit civique, pour l'institution policière, l'histoire et sa famille. En ce qui me concerne, il était un parent éloigné de mon grand-père maternel, Marcel Astruc. Les circonstances qui avaient entouré sa mort ont toujours inspiré ma conduite lors des interpellations. Je sais, que je partage ceci avec d'autres.



© PP/Cab/SMAC

L'insertion de la Une et de la page 2 de ce quotidien, paru le lendemain du meurtre du commissaire Galibert, a uniquement pour objectif de rappeler le traitement de l'information sur ce drame, à l'époque.

¹⁰ <http://www.ina.fr/video/CAB8501469801> 1985

¹¹ L'officier de paix Serge Cassard, de la CRS 46, tué en 1975, en Corse et le lieutenant Patrick Fillon¹¹, tué en 1997, à Lyon. La page Internet a été supprimée sur intervention de Mme Dominique Fillon. Le brigadier Jean Bianchini tué, en 1969, à Lyon, par un membre du « gang des Lyonnais », à peine mentionné dans certains ouvrages traitant de cette association de malfaiteurs.....



© Don à la *Slhp* d'Éric Amouraben, policier à Pau (SD/DDSP) et vice-président du *Souvenir Français* palois.

Une salle d'un bâtiment du ministère de l'Intérieur, 28, rue de Friedland, Paris 8^e, lui a été dédiée. Elle avait été attribuée à l'*International Police Association (IPA)*. A la suite du départ du ministère de cet immeuble et le transfert du siège de l'*IPA*, au fort de Charenton, la plaque a été déposée et entreposée dans une des salles.



Michel Salager

Remerciements :

Mme Renée-Danièle Montel-Galibert, sœur de Maurice Galibert.
 Mmes et MM. : Françoise Gicquel, commissaire divisionnaire (PP/Cab/SMAC), Françoise Louviot (ENSP), Éric Amouraben, Jean Goujon (SLHP), Dominique Fillon, Mairie de Millau (service de l'Etat-civil, cimetière de l'Egalité)

Sources : Archives PP/Cab/SMAC, ENSP, SLHP, famille Galibert